

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE ELEVE MAJEUR

A rendre avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e)

NOM

Prénom

Classe (à la rentrée 2024)

Élève au Lycée Charles de Gaulle Avenue Charles de Gaulle 31600 Muret

- ✓ autorise la prise de vue et l'utilisation de photographies me représentant, dans le cadre de la « photo de classe » et de l'élaboration du « trombinoscope » du lycée pour l'année scolaire 2023-2024.

☺ Les élèves non photographiés lors de la séance « photo de classe » feront l'objet d'une prise de vue individuelle, obligatoire pour finaliser le « trombinoscope » de leur classe.

- ✓ autorise le lycée Toulouse-Lautrec à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les images me représentant, dans le cadre de ses locaux et à l'extérieur, sur son espace public ENT et ses comptes réseaux sociaux, lors de toute activité pédagogique organisée par l'établissement

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de mon image, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Date :

Signature de l'élève majeur